

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
Paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95
Chèques Postaux Nantes 6.015



FOIRE DE SAINT-NAZAIRE : La 1^{re} Foire-Exposition a été inaugurée le 11 août, avec un éclat tout particulier. De grandes fêtes sont prévues, avec cortège historique, pour les 24 et 25 août, derniers jours de la Foire. Rappelons que celle-ci ne se renouvelle que tous les trois ans.

LE CONCOURS DU PLUS BEL EPI DE FRANCE aura lieu cette année à Poitiers, sous la présidence d'honneur de M. Victor Boret, sénateur, ancien ministre. Adresser les épis à la Maison de l'Agriculture, à Poitiers (Vienne).

DEUX MILLIONS DE FERMIERS AMERICAINS viennent de créer un gigantesque organisme pour l'écoulement de leurs produits et de leurs bestiaux. Cette « Chambre Nationale des Coopératives Agricoles », ainsi nommée, sera la plus vaste organisation agricole connue jusqu'ici dans le monde.

LES ASSOCIATIONS VITICOLES DE FRANCE ET D'ALGERIE tiendront une réunion extraordinaire à Paris, en novembre, pour arriver à un accord définitif et parer à une crise éventuelle de surproduction. Elles ont déjà abordé l'utilisation des moûts concentrés, les statuts de l'alcool, la définition des vins anormaux de surpressurage, la limitation des plantations et le contingentement général des vins.

ARTISANAT : L'Union des Fédérations d'Artisans de France organisera à Paris, Porte de Versailles, du 18 août au 30 septembre, une Exposition des travaux d'habileté professionnelle et de chefs-d'œuvre des métiers. Son but est de rénover le travail manuel et d'encourager les artisans et apprentis.

FRUITS A CIDRE : D'après une enquête de la Confédération des Producteurs de fruits à cidre, notre prochaine récolte sera moyenne, sensiblement supérieure à celle de l'année dernière. On se souvient que la récolte de 1928 s'élevait à 18 millions de quintaux, alors que la moyenne des dix dernières campagnes accusait 26 millions.

UN TERRIBLE OURAGAN a dévasté une vingtaine de communes de la région de Villefranche-sur-Saône ; toutes les récoltes et les vignobles ont été anéantis. Les dégâts s'évaluent à une cinquantaine de millions.

LE TELEPHONE RURAL : La Chambre a voté une motion tendant à diminuer les tarifs pour les abonnements téléphoniques ruraux, à appliquer un système automatique pour la liaison des villages isolés, à améliorer en général les services téléphoniques dans les campagnes.

LE PORT DE MARSEILLE occupe le premier rang dans l'industrie française des corps gras. Il reçoit 60 % de nos importations de graines oléagineuses.

Une Politique du Blé

Vous avez tous lu dans notre dernier Bulletin la lettre de M. Georges Rémond, le dévoué président de l'Association Générale des Producteurs de blé : « IL FAUT QUE LE PRIX DU BLE FRANÇAIS REMONTE », lettre destinée à redonner confiance aux producteurs découragés.

Il est triste, chaque année, à cette époque, d'être obligé de prodiguer pareils conseils pour déjouer les manœuvres bassissières de certains gros personnages et sauvegarder les cours d'une marchandise nationale de première nécessité, obtenue au prix de tant de peines et de sacrifices !

Certes, en littérature — même dans les discours officiels — on viendra chanter les louanges du producteur, on décernera quelques prix anodins à ceux qui ont obtenu les plus forts rendements ou le plus bel épi de blé. Ce sont là des mesures d'encouragement qui ne peuvent produire effet qu'autant que le cultivateur est assuré de trouver un bon débouché de sa marchandise, à un prix rémunérateur qui lui permette de vivre et de faire vivre les siens ! Or, depuis plusieurs années, le producteur de blé, en particulier, vit dans l'incertitude la plus complète. Avec les cours pratiqués et les rendements moyens enregistrés en France, il couvre à peine ses frais de production — toujours de plus en plus élevés — si l'on considère le coût de la main-d'œuvre, de l'outillage, des engrais, des impôts, etc...

Certains cultivateurs, dans les régions où les rendements sont plus faibles, ou les terres sont de médiocre qualité, ou qui n'apportent pas tous les soins ni les fumures désirables, de par leurs récoltes, n'arrivent même pas à couvrir leurs dépenses ni leur peine. Cette affirmation fera sourire plus d'un profane des choses agricoles, mais le fait existe malheureusement, et pour preuve, les statistiques officielles nous montrent que les surfaces emblavées en France de 1913 à 1928 ont été réduites de 1.448.000 hectares.

Ce mouvement d'abandon de la culture du blé ne fera que s'accroître chez nous, si on n'y porte énergiquement remède. Nous savons que, pour cette marchandise principalement, nous sommes dominés par les cours mondiaux. Un moyen de protection efficace pour nos producteurs consistait en une sage application du tarif douanier, tarif qui était en 1927 à 25 francs par quintal, puis qui a été porté à 35 francs, et qui, depuis le 24 mai dernier, s'est élevé à 50 francs, grâce à l'insistance de toutes nos Associations agricoles.

Par ce relèvement, par cette barrière douanière, nous pouvions nous croire suffisamment protégés, nous pouvions espérer un relèvement proportionnel des cours du blé... Hélas ! trois fois hélas ! cette protection ne joue pas, parce que nous n'avons pas de POLITIQUE DU BLE ! Faute d'une politique énergique, et profitant de l'affolement de quelques producteurs, certains profiteurs, de personnages habitués à pêcher en eau trouble, sèment la panique et jettent le découragement, en colportant les bruits les plus pessimistes.

Nous avons sous les yeux le texte d'une dépêche adressée par notre Syndicat au Ministre de l'Agriculture, à Paris, le 27 août 1927, dont voici la teneur :

« Monsieur le Ministre,
Notre Syndicat départemental se permet d'insister vivement près de vous pour que le Gouvernement relève immédiatement les droits de douane sur le blé. La récolte qui se bat actuellement a coûté très cher aux producteurs et les frais de culture ont été encore augmentés par les difficultés d'une moisson faite péniblement, sous des pluies continues.
Les prix actuels du blé sont aujourd'hui de 150 francs en moyen-

ne dans nos régions. Ils ne sont pas suffisamment rémunérateurs.
Nos agriculteurs se désintéressent de plus en plus de la culture du blé, et une nouvelle réduction des emblavures prochaines est à craindre si l'inégalité de traitement douanier, dont les producteurs de blé se plaignent depuis longtemps, continue à être maintenue.
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

L. LEEUVRE.

Le 27 août 1927, alors que le tarif douanier était encore à 25 francs, les cours du blé dans notre région Ouest, oscillaient donc autour de 150 francs. On se plaignait, avec raison, de l'insuffisance du prix. Aujourd'hui, deux ans plus tard, août 1929, alors que le coefficient du coût de la vie s'est encore accru de quelques points, nous avons le plaisir de posséder une barrière douanière de 50 francs... mais on vient ridiculement nous offrir 140 ou 142 fr. de notre quintal de blé ! Que dirait-on lorsqu'on le donnera à manger aux cochons ?

Se moque-t-on réellement du producteur, ou cherche-t-on à le décourager complètement ? N'est-ce point plutôt le résultat d'une manœuvre de quelques individus trop intéressés ? Peut-être le tout à la fois, les uns et les autres pouvant agir à leur aise, faute d'une politique nationale du blé !

On agit à nos yeux le spectre de la surproduction mondiale. Il est réel que l'on produit actuellement, dans l'univers, plus de blé qu'on en consomme ; mais devons-nous fatalement en supporter toutes les conséquences et n'avons-nous point droit, en France, à une juste protection ?

D'après les renseignements d'ensemble, la récolte 1929, en Europe, se rapprocherait de celle de l'année dernière. Aux Etats-Unis et au Canada, on enregistrerait un déficit dans les blés de printemps ; en Argentine et en Australie, les cours auraient tendance à se raffermir.

Cette situation mondiale du marché du blé est encore extrêmement complexe, pour que l'on puisse se prononcer d'une façon précise, dans un sens ou dans l'autre. Ce qui est certain, c'est que nous avons un droit de douane de 50 francs, qui est pour ainsi dire inexistant, puisqu'il ne joue point ! Ce qui est aussi certain et ridicule, c'est que, SUBSISTANT LES COURS MONDIAUX LORSQU'ILS SONT EN BAISSSE, NOUS NE LES SUBISSONS PLUS DU TOUT LORSQU'ILS SONT EN HAUSSE ! M. Georges Rémond le faisait parfaitement ressortir dans sa lettre aux producteurs, où il signalait un relèvement sur tous les grands marchés étrangers !

Cette situation devient absurde et elle énerve nos producteurs. Nous ne pouvons que leur répéter : Réservez à la baisse par tous les moyens ! Tôt ou tard le droit de douane de 50 francs finira par jouer ! Vendre à vil prix, c'est encourager les profiteurs. Soutenez vos Associations pour qu'elles obtiennent enfin une véritable politique du blé, qui vous donnera un peu plus de sécurité et de bien-être dans l'avenir !

R. FAIVRE.

Création de Mutuelles

Nos adhérents, sections ou syndicats affiliés, qui désireraient créer dans leur commune une « Mutuelle accidents », ou une « Mutuelle incendie », peuvent dès à présent, s'adresser au Syndicat Central, 2, rue Scribe, à Nantes, pour tous renseignements concernant cette constitution.

Nos adhérents pourront se réjouir de cette nouvelle branche Mutualité, que nous ajoutons à nos services.

Un Brin de Causette...



Voici une nouvelle saison de vacances, pour tous ceusses qu'ont le bonheur de pouvoir s'absenter quelque temps, plaquer là leur travail, ne plus s'inquiéter de rien, qu'à délasser leurs peaux et leurs méninges, qu'à faire trempette dans la grande bleue, exposer leur corps au soleil comme des lézards...

Naturellement celui qui jouit d'un petit congé ne va point rester chez lui dans son patelin, même si les distractions foisonnent ; que diraient les voisins ? Y a pas, aujourd'hui faut qu'on se déplace, les moyens de locomotion, que diable, ne manquent point : c'est l'auto, la moto, la bécane, le tortillard, le bateau, ou l'aéro... peu importe pourvu qu'on roule, et qu'on arrive pour l'apéro !

Faut point s'étonner qu'avec toute cette bougeotte, il y ait de la casse... ferrerie, et à ce propos je voyais l'autre jour une statistique qui ne manque guère d'intérêt.

Elle nous apprend qu'en France on compte une moyenne journalière de 51 accidents d'automobiles en juillet (mois des départs pour la trempette), 32 en août, 33 en septembre et 47 en octobre (mois des retours de manivelle). Le samedi on voit 67 accidents, alors que le dimanche soir — après la valse des chopines — on en totalise 81. Le vendredi, c'est un jour maigre, on n'en compte que 39, beaucoup de superstitionnels ne veulent pas s'exposer sur leurs quatre roues ce jour-là.

On a cherché pourquoi il y avait tant d'accidents d'automobiles. Si notre bon M. de la Palisse était encore de ce monde, il nous répondrait : « Parce qu'elles se cognent le plus souvent l'une contre l'autre. Le meilleur moyen de les éviter... serait de supprimer les autos ! »

Mais, blague dans le coin, les statistiques nous répondent mathématiquement, que 3 % de chauffeurs et de charretiers circulent sur les routes à moitié saouls (heureusement encore que les chevaux les dirigent assez droit). Plus de 5 % des automobilistes tiennent le volant sans avoir obtenu leur brevet et plus de 20 % de tustafus circulent sans permis de circulation.

Voilà qui nous en apprend de belles ! Mais ce qui console un brin, c'est de savoir qu'il y a en France bien moins d'accidents qu'à l'étranger. Nous avons eu, chez nous, de 1924 à 1927, 7.867 accidents d'automobiles ayant coûté la vie à 5.666 passants. Or, il paraît que rien qu'à Londres, en 1925, il y en a eu 30.186, soit une moyenne de cent par jour. Avouez que c'est coquet même pour une capitale un peu embrumée !

En Amérique, c'est encore plus fort — naturellement ! — En 1925, rien qu'aux Etats-Unis, 21.000 personnes ont été tuées par des accidents d'automobiles et 678.000 ont été grièvement blessées. On appelle ça le progrès, puisque là-bas chaque ouvrier a sa Ford. Si qu'on mettait bout à bout les 400.000 voitures qui roulent chaque jour, rien qu'à New-York, ça ferait une rangée de 2.819 kilomètres, trois fois la distance de Paris à Berlin !

Quand je vous dis qu'avec toutes ces inventions, cette modernisation, on finira par aller dans la lune... à moins que ça ne soit en enfer.

MAITRE JEANNOT.

Tout bon cultivateur doit lire :
LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE.
En vente au Syndicat, 5 francs, ou franco par poste, 5 fr. 50.

Concours National entre Producteurs de Blé

Attribution de Trois Prix d'Honneur

Le Concours institué par le Ministre de l'Agriculture en vue d'amplifier la propagande poursuivie depuis plusieurs années afin de maintenir et développer dans la plus large mesure la production du blé, indispensable à l'alimentation du pays, a été organisé par l'Office agricole départemental de la Loire-Inférieure, avec le concours des Comités agricoles qui avaient été chargés d'organiser les concours au premier degré.

Les concurrents ont été divisés en trois catégories :

1^{re} catégorie : Petite culture. — Superficie totale de l'exploitation : moins de 10 hectares, avec au moins 50 ares en blés sélectionnés.

2^e catégorie : Moyenne culture. — Superficie totale de l'exploitation : 10 à 25 hectares, avec au moins un hectare en blés sélectionnés.

3^e catégorie : Grande culture. — Superficie totale de l'exploitation : plus de 25 hectares, avec au moins deux hectares en blés sélectionnés.

Pouvaient seuls concourir les cultivateurs (propriétaires, fermiers et métayers) présentant des champs de blés en variétés choisies parmi les meilleures sortes à grand rendement, de nom et d'origine connus, acclimatés dans le pays et susceptibles de fournir de la semence.

Seuls pouvaient prendre part au concours pour les prix d'honneur, les lauréats des concours cantonaux

classés premiers, ayant au moins le septième de leur exploitation en blés.

1^{re} catégorie (petite culture) : 29 concurrents.

2^e catégorie (moyenne culture) : 36 concurrents.

3^e catégorie (grande culture) : 33 concurrents.

Total : 98 concurrents.

Le jury chargé de l'attribution des prix d'honneur était composé de : MM. Bellanger, propriétaire agriculteur à Châteaubriant, délégué de l'Office agricole ; Bonfils Théodore, propriétaire agriculteur à Bourgneuf-en-Retz, délégué de la Chambre d'Agriculture ; Danguy, directeur des Services agricoles ; Merlant, professeur d'agriculture.

La Commission, après avoir visité les cultures des 98 concurrents, a attribué les trois prix d'honneur, de 2.000 francs chacun, de la façon suivante :

1^{re} catégorie : M. Pasgrimaud Auguste, à Piruel, La Grignonais, commune de Vay.

2^e catégorie : M. Ferron Isidore, à la Loutrais, Ruffigné.

3^e catégorie : M. Redor Jean-Marie, la Lande, Port-Saint-Père.

Chaque lauréat recevra en outre une plaquette artistique offerte par le Ministre de l'Agriculture.

CONCOURS SPECIAL de la Race bovine Parthenaise, Nantaise et Vendéenne

Du 20 au 22 septembre 1929 à Nantes, au Champ de Mars (Plus de 21.000 francs de prix)

MALES

1^{re} section. — Animaux de six mois à un an. — 12 prix : 250, 225, 200, 175, 150, 125, 100, 85, 75, 65, 60 et 55 fr.

2^e section. — Animaux d'un an et plus, mais n'ayant que des dents de lait. — 10 prix : 300, 275, 250, 225, 200, 175, 150, 125, 100 et 80 fr.

3^e section. — Animaux n'ayant que deux dents permanentes. — 10 prix : 400, 350, 300, 250, 225, 200, 180, 160, 140 et 120 fr.

4^e section. — Animaux ayant plus de deux dents permanentes. — 8 prix : 450, 400, 350, 300, 250, 200, 150 et 100 fr.

FEMELLES

1^{re} section. — Animaux de six mois à un an. — 10 prix : 250, 225, 200, 175, 150, 125, 100, 80, 70 et 60 fr.

2^e section. — Animaux d'un an et plus, mais n'ayant que des dents de lait. — 12 prix : 300, 275, 250, 225, 200, 175, 150, 125, 100, 80, 70 et 60 fr.

3^e section. — Animaux n'ayant que deux dents permanentes. — 12 prix : 400, 350, 300, 250, 200, 175, 150, 125, 100, 75, 65 et 55 fr.

4^e section. — Animaux n'ayant que quatre dents permanentes. — 12 prix : 450, 400, 350, 300, 250, 200, 175, 150, 125, 100, 80 et 60 fr.

5^e section. — Vaches ayant plus de quatre dents, pleines ou à lait, et âgées de moins de sept ans. — 18 prix : 500, 460, 420, 380, 340, 300, 280, 260, 240, 220, 200, 180, 160, 140, 120, 100, 80 et 70 fr.

Prix de Championnat. — Males : Une médaille de vermeil. Femelles : Une médaille de vermeil.

Prix d'ensemble. — Un prix de 250 francs.

Dispositions générales. — Il pourra être attribué des prix supplémentaires.

Les lauréats recevront une plaque indiquant les récompenses accordées.

Le concours est ouvert aux éleveurs qui présenteront des animaux de la race parthenaise (Nantaise-Vendéenne) leur appartenant depuis six mois au moins.

Les déclarations doivent être adressées à la Direction des Services Agricoles, 33, rue de Strasbourg, à Nantes, avant le 1^{er} septembre 1929 dernier délai.

Les formules de déclarations doivent être réclamées aux directions des Services Agricoles de la Loire-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée et Vienne.

Un exposant peut présenter autant de sujets qu'il voudra dans chaque section et obtenir plusieurs prix.

Aucun taureau de plus d'un an ne sera admis au concours s'il n'est muni d'un anneau et d'une mouchette.

Les exposants auront à supporter les frais de transport, de garde et de nourriture de leur bétail, le retour gratuit pourra être accordé.

Ordre des Opérations. — Vendredi 20 septembre : Réception et classement des animaux, après visite faite par un vétérinaire, de 14 heures à 18 heures.

Samedi 21 septembre : Ouverture et opérations du jury, à partir de 8 heures.

Dimanche 22 septembre : Exposition des animaux de 8 heures à 18 heures. Proclamation des récompenses et clôture du concours. Le départ des animaux aura lieu le lundi matin.

Le Directeur des Services Agricoles, Commissaire général du Concours, Louis DANGUY

Ecole d'Agriculture de la Mothe-Achard (VENDEE)

Fondée en 1923, et fonctionnant normalement depuis octobre 1924, l'Ecole d'Agriculture N.-D. de la Foire est désormais connue de toute la Vendée agricole.

Placée sous le haut patronage de Monseigneur l'Evêque de Luçon et de la Société des Agriculteurs de France, elle a grandi sans bruit, augmentant sans cesse le nombre de ses élèves et étendant d'année en année son influence dans la région vendéenne.

Cependant beaucoup d'agriculteurs la connaissent mal, n'ayant aucun renseignement sur les études qu'on y poursuit et le genre d'élèves qu'on y reçoit... Aussi allons-nous dire succinctement le but, l'organisation et le programme des études de cet Etablissement.

L'Institution Notre-Dame de la Foire est à la fois un Centre Régional d'Etudes Agricoles et d'Expérimentation — et une Ecole Professionnelle d'Agriculture où les enfants reçoivent une solide formation générale et une solide formation agricole, basée sur la Science et les pratiques culturales en usage dans nos contrées.

C'est une Ecole Catholique ; aussi l'instruction et la formation religieuse, morale et sociale de nos jeunes gens occupent la place d'honneur dans notre enseignement... C'est une Ecole Professionnelle, où l'on enseigne la Science agricole et où l'on met en pratique les procédés rationnels de culture préconisés par nos grands agronomes et les praticiens éclairés.

C'est encore une école d'enseignement général, où l'étude de la Langue française, de l'arithmétique et des sciences occupe une place importante. Nous consacrons quatre heures par jour à l'enseignement du français, des mathématiques et des sciences ; nos programmes correspondent à ceux des Ecoles primaires Supérieures.

Dans le but de favoriser l'entrée à l'Ecole d'Agriculture, des fils de cultivateurs ou de propriétaires ruraux,

nous avons abaissé à 12 ans, l'âge d'admission de nos élèves.

Par ses programmes et par l'esprit pratique de son enseignement, l'Ecole d'Agriculture de la Mothe-Achard convient parfaitement aux nombreux jeunes gens de nos campagnes, qui vont « en pension », ou au collège, puis retournent à la maison paternelle pour travailler à la ferme, avec leurs parents.

H. BUTON,
Directeur de l'Ecole d'Agriculture de la Mothe-Achard.

N. B. — Pour plus amples renseignements et envoi gratuit du prospectus et du programme détaillé et illustré, s'adresser à M. Buton, à la Mothe-Achard, ou au Syndicat des Agriculteurs de Vendée, à La Roche-sur-Yon.

Tout bon vigneron doit lire :
« LA VINIFICATION RATIONNELLE DES RAISINS BLANCS », par L. Moreau et E. Vinet.
En vente au Syndicat : 14 francs.

MERITE AGRICOLE



— Et le « poireau » que vous m'avez promis ?
— Patientez, mon ami... il n'est pas encore repiqué.



Trop chers vos melons.
— Attendez donc une année de chocho... Y seront sûrement meilleur marché !



CONCOURS DE MAJORATION DE NANTES

Le mardi 6 août, à 9 heures, dans la carrière du 35^e régiment d'artillerie, avait lieu le concours de majoration pour chevaux d'armes. Les chevaux primés dans cet ordre furent achetés par le Comité aux prix suivants :

Étincelle, par Pelsick p. s., à M. Chiché, du Pellerin; 9.000 fr., dont 1.800 fr. de prime. Étincelle avait été primée en tête des concours de Nantes (Société Hippique Française), La Roche-sur-Yon, Saumur, Les Sables-d'Olonne.

Epernay, par L'Enfer, p. s., à M. Chiché, du Pellerin; 8.500 fr., dont 1.300 fr. de prime.

Égalité, par Le Merlerault, p. s., à M. Chiché, du Pellerin; 8.000 fr., dont 1.000 fr. de prime.

Eglantier, par Sablonnet, p. s., à M. Corbé, de Montoir-de-Bretagne; 7.000 fr., dont 800 fr. de prime.

Espoir, par L'Enfer, p. s., à M. Denis Clouet; 6.800 fr., dont 700 fr. de prime.

Étoile-d'Amour, par Pelsick, p. s., à M. Chiché, du Pellerin; 6.500 fr., dont 600 fr. de prime.

Étoile-du-Soir, par Shadow, p. s., à M. Chiché, du Pellerin; 6.000 fr., dont 600 fr. de prime.

Eclair, par Médée, ½ s., à M. Corbé, de Montoir; 5.600 fr., dont 600 fr. de prime.

Eglantine, par Tapageur, ½ s., à M. Soliman, du Pellerin; 5.600 fr., dont 500 fr. de prime.

Étudiant, par Industriel, ½ s., à M. Perreau et Lépinas, à Varades; 5.500 fr., dont 500 fr. de prime.

Épidaure, par Tapageur, ½ s., à M. Perreau et Lépinas, à Varades; 5.500 fr., dont 300 fr. de prime.

East-Dene, par Rippe, ½ s., à M. Perreau et Lépinas, à Varades; 5.200 fr., dont 300 fr. de prime.

Éffrontée, par Utile-II, ½ s., à M. Perreau et Lépinas, à Varades; 5.200 fr., dont 300 fr. de prime.

Étrangère, par Quadrille, ½ s., à M. Chiché, du Pellerin; 5.000 fr.

Épilogue, par Saint-Pol, p. s., à M. Constant Porchet, à Saint-Jean-de-Boiseau; 5.000 fr.

Epinette, par Vendéen, ½ s., à M. Alexandre Guilbaud, Les Moutiers-en-Retz; 4.800 fr.

Espérance, par Pelsick, p. s., à M. Chiché, du Pellerin; 4.800 fr.

Escalote, par Utile-II, ½ s., à M. Perreau et Lépinas, à Varades; 4.800 fr.

Edrie, par Diable, ½ s., à M. Thiabault, à Pont-Rousseau; 4.800 fr.

Echo, par Sifflet, ½ s., à M. Blainin, à Pornic; 4.800 fr.

VARIÉTÉS

Tout comme autrefois, lorsqu'on fébuit des chemins de fer, certains pontifes prédisaient la disparition du cheval, les prophètes de nos jours ont dit et écrit : « L'auto tuera le cheval ».

Et cet axiome, qui, parmi vous, aurait osé s'exposer, en y contredisant, à passer pour un esprit rétrograde fauchement dépourvu de sens moderne ?

Il est donc entendu que la race chevaline est en voie de disparition, éliminée de la route et même des champs par le cheval-vapeur. Augmentation du nombre des tracteurs dans les fermes. Réduction des voitures de louage hippomobiles et des régiments de cavalerie. Suppression des attelages de luxe — l'Élysée ne faisait-il pas tout récemment conduire son dernier landau de gala à Fontainebleau, au musée des voitures ?

Cependant cette race chevaline, rayée de la liste des existants, elle se défend, et même assez bien.

Les statistiques officielles nous apprennent, en effet, que l'effectif chevalin est en constant progrès en France pendant les cinq dernières années.

En 1924, on comptait 2.899.410 représentant de l'espèce.

En 1925 ce total passe à 2.880.380.

En 1926 — — — 2.893.900.

En 1927 — — — 2.927.230.

En 1928 — — — 2.936.020.

Ces chiffres dispensent de tout commentaire.

Il existe en effet toute une catégorie d'éleveurs impénitents qui, malgré la production moins abondante des bovins, persistent dans l'élevage du cheval de trait, du cheval culturel, et même du cheval d'armes et de selle, dont les prix ont enfin redevenus assez rémunérateurs pour les encourager dans cette voie.

Depuis deux années même, une dévotion du cheval de trait non racé a fait sentir, tandis que le produit de la jument ½ sang de selle est de plus en plus recherché. Juste compensation des éleveurs fervents chez qui règne la foi hippique dans le ½ sang de selle qui fait la célébrité des régions de l'Ouest et qui est indispensable à la dévotion du pays.

La Récupération des Sous-Produits de la Vigne

Rapport présenté à la Fédération Régionale des Associations agricoles du Poitou et des Charentes par M. J. Rousseau, secrétaire général de la Fédération des Viticulteurs Charentais.

La Récupération des sous-produits de la vigne, est une industrie relativement récente, qui a débuté en Italie quelques années avant la guerre, et qui s'est ensuite rapidement répandue dans le midi de la France. Jusque là, exception faite de quelques régions viticoles, les marcs de vendange étaient généralement jetés au fumier, formant un engrais plutôt médiocre, employé le plus souvent, pour la fumure des vignes.

Cette regrettable pratique, offre de graves inconvénients, en ce sens, que les germes des nombreuses affections, qui affligent cette perpétuelle malade : mildiou, oidium, rois, etc., etc., se trouvant concentrés sur les pulpes et les rafles, le vigneron multiplie en agissant ainsi, les probabilités d'invasions futures.

Il est donc bien préférable de retirer industriellement, les différents produits que renferment encore ces marcs, et qui représentent une intéressante valeur commerciale.

Et premier lieu, et quelle que soit la puissance du pressurage, il reste encore une plus ou moins grande quantité d'alcool, qui peut osciller, suivant les cépages et les milieux, entre 2 et 5 litres d'alcool pur, par 100 kilos de marc. Ensuite, les pulpes, débarrassées des rafles, constituent un aliment de premier ordre pour les animaux, surtout si elles sont additionnées de produits mélassés. De même les pépins, préalablement broyés, fournissent une huile spéciale, utilisée à différents usages, qui a beaucoup d'analogie avec l'huile de ricin, employée tout spécialement pour les moteurs d'aviation.

La meilleure preuve, est que l'Italie s'en est uniquement servie pendant la guerre. Dans le midi de la France, on l'utilise pour la fabrication du savon et même à la consommation pour laquelle elle est très acceptable.

On peut encore retirer de ces marcs une quantité intéressante d'acide tartrique. Des matières organiques inutilisées, l'on fait des engrais, cette fois débarrassés des germes de maladies. Les rafles mêmes ont une valeur calorifique importante, et peuvent servir à chauffer les machines. Vous le voyez, Messieurs, rien n'est perdu.

Dans le Midi, où les vins sont plus alcooliques qu'en Charentes, l'on arrive à récupérer une moyenne de 60 francs bruts par 100 kilos de marcs, laissant un bénéfice net de 30 à 35 francs environ aux coopérateurs. Avec le haut prix actuel de l'alcool, certaines coopératives sont même arrivées à verser cette année, jusqu'à 50 francs net.

En Charente, ayant un degré moins élevé, et pour d'autres raisons que j'exposerai tout à l'heure, nous ne pouvons espérer atteindre ces chiffres. Néanmoins, nous estimons que dans un avenir prochain, lorsque nous serons complètement organisés et que tous les viticulteurs auront enfin compris, que leur intérêt est d'adhérer le plus nombreux possible, nous pourrions atteindre les chiffres de 50 francs brut, et 20 à 25 francs nets, par 100 kilos de marc.

Comme la production des Deux-Charentes est d'environ deux millions d'hectolitres de vin, chaque hectolitre laissant en moyenne 20 kilos de marc, nous obtenons quarante millions de kilos, qui représentent une valeur brute de 20 millions de francs, et nette, de dix millions environ, jetés annuellement au fumier.

Devant l'éloquence de ces chiffres, comment se fait-il, direz-vous, que vous n'en soyez encore qu'au début des Coopératives de récupération ? Je vous répondrai, Messieurs, que la production charentaise ne peut être comparée à la production méridionale. Ici, pays de polyculture, le vignoble est moins dense, chaque viticulteur fait son vin en cépage blanc. Dans le Midi, c'est la monoculture, avec le vin rouge. Chaque commune, quelquefois chaque village, a sa cave coopérative, où les adhérents conduisent journellement leur vendange. De plus, ces pays faisant des vins rouges, les marcs sont décués à peu près en même temps, après fermentation. Il en résulte des avantages considérables : marcs rendus à pied d'œuvre, et entièrement fermentés à la sortie de la cuve.

En Charentes, c'est surtout la petite culture, c'est l'éparpillement, avec les cépages en blanc, chacun faisant lui-même son vin chaque jour, et retirant aussi chaque jour son marc du pressoir, lequel marc est rapidement détérioré, perdant 50 p. cent et plus de sa valeur, s'il n'est enlevé de suite. Or, notre coopérative de Châteaufort, rayonnant à 20 kilomètres alentour, chacun ne peut conduire par ses propres moyens. Il faut donc, inévitablement, avoir recours à l'embarquement par camion-auto, ce qui augmente sensiblement le prix de

revient. D'un autre côté, dans ce pays de petite culture, beaucoup vendant tout le jour et vinifiant le soir, ne laissant personne à la maison. Lorsque le camionneur passe, il risque de trouver porte close.

De plus, ces marcs, incomplètement fermentés, contiennent du sucre en puissance, qui ne sera transformé en alcool, qu'après un stade de fermentation. Vous voyez d'ici, Messieurs, la difficulté du problème. Malgré tout, avec de la volonté, nous sommes cependant arrivés à la vaincre. Nous avons formé des dépôts dans chaque village, où chacun vient apporter son marc à la sortie du pressoir, lequel marc est pris chaque jour par camion auto, ce qui évite au vigneron d'attendre ce dernier et au camion de passer dans chaque maison.

Dans le midi, on opère généralement par diffusion, c'est-à-dire que les marcs étant fermentés, on procède à leur lavage, ce qui donne des piquettes que l'on fait distiller ensuite pour en extraire l'alcool.

Ici, les marcs en blanc étant insuffisamment fermentés, nous avons dû avoir recours aux silos, vastes récipients cylindriques en ciment armé, dans lesquels les marcs sont montés par des élévateurs, fortement tassés, et laissés pendant un certain temps pour achever leur fermentation. Ils sont ensuite distillés directement dans des calandres où passe un courant de vapeur qui récupère l'alcool.

Ces marcs distillés, sont ensuite montés par un élévateur dans un égareur qui trie les pulpes des grappes. Les pulpes sont conduites par une hélice dans de vastes cylindres chauffés par des fours spéciaux au sortir desquels elles sont parfaitement séchées et livrables au commerce. Notre installation se compléte davantage encore au fur et à mesure que s'élèveront nos ressources, n'ayant encore marché que par nos propres moyens, lesquels cependant ont à peu près suffi pour monter, en deux années, une usine d'une valeur approchant d'un million de francs.

Cette usine est admirablement située, dans un centre viticole assez dense, à proximité d'une importante ligne de chemin de fer et d'un réseau électrique, aux portes d'une coquette petite ville, au milieu de 3 hectares d'un terrain fertile nous appartenant, avec l'eau en abondance fournie par un ruisseau et une source jaillissante inépuisable, d'un fort débit. Ajoutez à cela de vastes bâtiments appropriés et une spacieuse maison d'habitation, nouvellement restaurée, qu'habite un Directeur dévoué, et vous aurez, Messieurs, une idée de notre récente installation. Vous allez d'ailleurs, j'espère, pouvoir la visiter bientôt.

Notre organisation est une expérience pratique, provenant avec chiffres à l'appui, qu'en Charentes, par la coopération, dans des conditions tout à fait spéciales, et différentes du Midi, une telle industrie est viable et rémunératrice. Nous pouvons dire sans forfanterie, que sans être une innovation dans son genre, elle en est une cependant, dans notre milieu spécial des Charentes.

Nous devons avouer que cela n'a certainement pas été sans peine, et que nous nous sommes heurtés à bien des difficultés. Sans parler de la réserve naturelle du tempérament charentais, on soulevait une objection qui ne semblait pas sans valeur.

Dans ce pays du cognac, où l'on s'attache jalousement à garder intacte la réputation du produit, l'on craignait que l'alcool obtenu, par s'infiltre comme un larron parmi notre divine liqueur. Si cela eût dû se produire, Messieurs, nous eussions été impardonnables et notre œuvre, certes, eût été néfaste. Mais ceux qui avaient étudié attentivement la question, savaient que cet alcool ne pouvait être couvert par l'acquit régional cognac, n'y ayant aucun droit, et si des doutes avaient pu subsister encore, par la confusion d'acquies de même couleur, ces doutes n'ont plus maintenant de raison d'être.

Pour encourager la Culture du Blé

M. Cadie, député du Morbihan, vient de déposer une proposition de résolution ainsi conçue :

« La Chambre invite le Gouvernement à prendre par décret les mesures suivantes :

1° Pour la récolte de blé 1929, une ristourne de la différence sera faite aux cultivateurs sur la présentation de bons de ventes inférieures à 165 fr. le quintal, certifiés par l'acheteur. Pour la récolte de 1930, le minimum du prix de vente sera porté à 175 fr.

2° Les sommes perçues par le Trésor sur l'entrée en France des blés étrangers seront réservées pour les ristournes d'encouragement à la production.

Machines Agricoles



Trieurs à Grains

Nous conseillons à nos adhérents et aux Syndicats locaux l'emploi de trieurs à grains pour l'agriculture. Les excédents de récoltes remboursent vite l'achat de ce précieux instrument. Nous donnons, ci-dessous, les prix de deux séries de trieurs :

Première Série

Trieurs à double effet, à 1 diviseur, pouvant trier des céréales les mauvaises graines qui y sont mélangées ; mais ne sélectionnant d'une façon parfaite que le blé. Ils sont destinés aux cultivateurs n'ayant en vue que la préparation des semences de blé.

N° 3, débit : 1 hectolitre ½ à l'heure, 975 francs.

N° 4, débit : 2 à 2 hectolitres ½ à l'heure, 1.275 francs.

N° 5, débit : 3 à 4 hectolitres à l'heure, 1.565 francs.

N° 6, débit : 5 à 6 hectolitres à l'heure, 2.100 francs.

Deuxième Série

Trieurs à double effet, à 2 diviseurs, pouvant trier et sélectionner toutes les céréales (blé, avoine, orge, etc.). De construction robuste et soignée, ils donnent toute satisfaction et sont particulièrement recommandés.

N° 7, débit : 2 à 2 hectolitres ½ à l'heure, 1.565 francs.

N° 8, débit : 3 à 4 hectolitres à l'heure, 1.940 francs.

N° 9, débit : 5 à 6 hectolitres à l'heure, 2.550 francs.

Remise à nos adhérents.

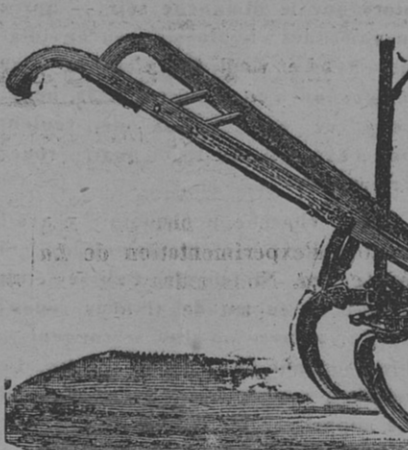
Instruments livrés complets, en ordre de marche, départ usine, emballage 20 francs en supplément.

Petites Arracheuses de Pommes de Terre

Pour un cheval : 180 fr. franco gare.

Modèle visible au Syndicat.

Nouvelles Houes



Chronique Syndicale

Saint-Joseph-de-Portrieux

Comme suite aux démarches entreprises par le Syndicat Central en faveur de l'électrification de Saint-Joseph-de-Portrieux, nous avons reçu, le 11 juin dernier, la lettre suivante du Maire de la Ville de Nantes, que nous avons classée dans notre dossier :

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 1^{er} juin courant, relative à l'électrification de Saint-Joseph-de-Portrieux. Je suis heureux de vous informer que la nouvelle convention entre la Ville et son concessionnaire, adoptée par le Conseil municipal dans sa séance du 27 mars dernier et actuellement soumise à l'approbation de M. le Préfet, a prévu des extensions du réseau de distribution en divers points de la commune, et que l'agglomération de Saint-Joseph-de-Portrieux, notamment, sera appelée à en bénéficier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

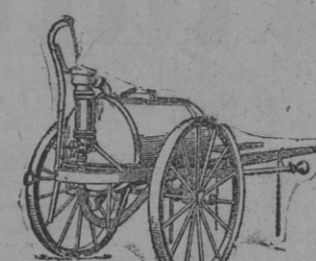
Nous nous excusons de ne reproduire cette lettre qu'aujourd'hui, mais elle montrera à nos adhérents intéressés que nous ne perdons pas de vue cette importante question et que le Syndicat Central poursuivra ses démarches jusqu'à ce que complète satisfaction leur soit donnée.

A nos Adhérents

Que nos adhérents s'organisent pour créer des Sections locales de notre Société Mutuelle Agricole, dont les services s'étendront à toute la Loire-Inférieure.

Que les ouvriers des campagnes, les petits cultivateurs ne s'inscrivent à aucune autre Caisse.

Tonnes à Eau



ou à purin ; vôte normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 mm, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

Remise à nos adhérents. Marchandise rendue franco gare grands réseaux. Autres modèles sur demande. Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 600 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 412 fr. en supplément.

Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chène premier choix. Fabrication soignée, marche garantie. Modèle visible au Syndicat.

10 litres, 130 fr.; 20 litres, 145 fr.; 30 litres, 155 fr.; 40 litres, 170 fr.; 50 litres, 190 fr.; 60 litres, 210 fr.; 70 litres, 225 fr.; 80 litres, 245 fr.; 100 litres, 265 fr.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 320 francs.

Ces prix s'entendent nets, pour marchandises départ usine. Livraison rapide.

Distributeurs d'Engrais

A fond mouvant et à hérisson, commandé par engrenages, carters à bain d'huile sur les deux côtés. Tous les organes sont protégés. On peut semer tous les engrais par tous les temps. Modèle le plus simple, le plus léger de traction, le mieux construit. Appareils garantis.

Ces appareils se font en : 1^{re} 50..... 2.200 fr. 1^{re} 75..... 2.230 fr. 2^{me}..... 2.250 fr.

Remise intéressante à nos adhérents et remboursement de transport. Prochaine hausse de 10 % sur ces instruments. Si vous voulez bénéficier des prix ci-dessus, pressez-vous à nous passer commande.

Fouloirs

Pour vendanges, avec bâti métallique et 2 cylindres à canelures hélicoïdales. L'un des cylindres, monté sur glissières, avec ressort, règle l'écrasement et permet aux corps durs de passer sans causer d'avarie.

Ces fouloirs sont livrés, soit montés sur pieds, ou sur charrette :

0^{me} 75 0^{me} 85 200 k. 750 > 625 > 0^{me} 50 0^{me} 75 150 k. 525 > 435 > 0^{me} 37 0^{me} 60 95 k. 380 > 300 > 0^{me} 30 0^{me} 45 80 k. 345 > 270 >

Prix départ usine. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande.

Blés de Semence

Comme les années précédentes, le Centre d'Expérimentation des Céréales d'Angers et la Ferme Expérimentale d'Avrillé, exploitée par l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers, mettra à la disposition de nos adhérents, avec toutes garanties, les blés de semences suivants :

SEMENCES DE SÉLECTION GÉNÉALOGIQUE : Variétés Bon Fermier, Vilmorin et Japhet (lignée 21 de M. Brétignière).

SEMENCE DE REPRODUCTION SÉLECTIONNÉE : Vilmorin 23, Rouge de Bordeaux et Japhet.

Nous indiquerons les prix dans un prochain Bulletin. Rappelons que les blés en provenance du Centre d'Expérimentation des Céréales d'Angers, livrés par le Syndicat Central ces dernières années, ont toujours donné des résultats très satisfaisants à nos adhérents. Outre leur qualité et leur pureté, ils ont l'avantage d'être bien adaptés au climat et aux sols de notre région de l'Ouest.

En nous transmettant leurs commandes, nos adhérents pourront bénéficier de la ristourne prévue par l'Office Agricole de la Loire-Inférieure, ristourne qui sera accordée dans les mêmes conditions que l'année dernière et sur laquelle nous reviendrons.

Nos agents, nos Syndicats et sections communales auront tout intérêt à grouper les demandes, de manière à réduire au strict minimum les frais de transport, qui grèvent surtout les expéditions de détail.

Ceux qui désireraient d'autres variétés de blés que celles énumérées ci-dessus, peuvent nous consulter. Nous leur donnerons tous renseignements.

Cultivateurs ! dans votre propre intérêt, mêlez-vous des offres attendantes de blés nouveaux, ou de se-

NOTRE PÉTITION

Que tous ceux qui n'ont pas signé nos Pétitions s'empresent de le faire ; il y va de l'intérêt de chacun !

Signez et faites signer partout.

Le second rectificatif ne sera probablement pas discuté au Parlement avant Octobre.

IL FAUT QU'EN LOIRE-INFÉRIEURE NOUS PUISIONS, COMME DE TOUTES LES CAMPAGNES DE FRANCE, ÉLEVER DES MILLIERS DE PROTESTATIONS.

Plus de 10.000 cultivateurs ont déjà répondu à notre appel. 20.000 paysans l'ont fait à Angers ; près de 40.000 cultivateurs ont fait parvenir leurs signatures de protestation à Rennes.

SACS A GRAINS

POUR GRAINS 1 hecto : lin extra 120x60 cm. 13 75 — ; jute extra, 120x60. 10 — ; jute 1^{re} qual., 125x58 8 50 1 h. ½ : jute 1^{re} qual., 130x68 10 40 — ; jute courant 130x68. 9 80

POUR FARINE Pour 75 kil. : 125x60 cm..... 10 75 — 100 — : 135x65 cm..... 12 50 — 100 — : 130x68 cm..... 12 60

SACS PALUDIERS Bon modèle 110 x 58..... 7 30

Tout autre genre de sacs sur demande. Ces prix s'entendent pour sacs avec coutures rabattues, marqués sur une face. Franco gare Loire-Inférieure à partir de 50 sacs ; ou prix départ fabrique pour quantité inférieure à 50 sacs.

Les Rétro-Force

Nouveaux instruments agricoles permettant d'effectuer à bras, rapidement et sans fatigue, toutes les opérations culturales (binages, sarclages, buttages, petits labours, etc.). Instruments ayant obtenu de nombreuses récompenses. Indispensables pour petite et grande culture, jardiniers, maraichers, pépiniéristes et vigneron.

La composition des pièces varie suivant le genre de travaux à exécuter.

PRIX DES APPAREILS COMPLETS Pour betteraves et plantes sarclées en grande culture..... 282 >> Pour vigneron : pépiniéristes..... 311 >> Pour maraichers ou amateurs 431 >> Pour grande culture maraichère..... 621 >>

Prix départ lieu de fabrication Saint-Nazaire.

Panier pour emballage en plus.

Nous consulter pour conditions et autres combinaisons de ces appareils. Modèle visible au Syndicat.

Distributeurs d'Engrais

A fond mouvant et à hérisson, commandé par engrenages, carters à bain d'huile sur les deux côtés. Tous les organes sont protégés. On peut semer tous les engrais par tous les temps. Modèle le plus simple, le plus léger de traction, le mieux construit. Appareils garantis.

Ces appareils se font en : 1^{re} 50..... 2.200 fr. 1^{re} 75..... 2.230 fr. 2^{me}..... 2.250 fr.

Remise intéressante à nos adhérents et remboursement de transport. Prochaine hausse de 10 % sur ces instruments. Si vous voulez bénéficier des prix ci-dessus, pressez-vous à nous passer commande.

Fouloirs

Pour vendanges, avec bâti métallique et 2 cylindres à canelures hélicoïdales. L'un des cylindres, monté sur glissières, avec ressort, règle l'écrasement et permet aux corps durs de passer sans causer d'avarie.

Ces fouloirs sont livrés, soit montés sur pieds, ou sur charrette :

0^{me} 75 0^{me} 85 200 k. 750 > 625 > 0^{me} 50 0^{me} 75 150 k. 525 > 435 > 0^{me} 37 0^{me} 60 95 k. 380 > 300 > 0^{me} 30 0^{me} 45 80 k. 345 > 270 >

Prix départ usine. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande.

Blés de Semence

Comme les années précédentes, le Centre d'Expérimentation des Céréales d'Angers et la Ferme Expérimentale d'Avrillé, exploitée par l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers, mettra à la disposition de nos adhérents, avec toutes garanties, les blés de semences suivants :

SEMENCES DE SÉLECTION GÉNÉALOGIQUE : Variétés Bon Fermier, Vilmorin et Japhet (lignée 21 de M. Brétignière).

SEMENCE DE REPRODUCTION SÉLECTIONNÉE : Vilmorin 23, Rouge de Bordeaux et Japhet.

Nous indiquerons les prix dans un prochain Bulletin. Rappelons que les blés en provenance du Centre d'Expérimentation des Céréales d'Angers, livrés par le Syndicat Central ces dernières années, ont toujours donné des résultats très satisfaisants à nos adhérents. Outre leur qualité et leur pureté, ils ont l'avantage d'être bien adaptés au climat et aux sols de notre région de l'Ouest.

En nous transmettant leurs commandes, nos adhérents pourront bénéficier de la ristourne prévue par l'Office Agricole de la Loire-Inférieure

MARCHE DE LA VILLETTE

Du lundi 12 Août

Table with columns: ANIMAUX, Amendé, Invendu, COURS OFFICIELS du kilo, viande nette, PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

A TRAVERS CHAMPS

QUELQUES REMARQUES (SUITE)

Un grand nombre de champs de pommes de terre que nous avons visités...

Ainsi devant bien des cultures atteintes, le cultivateur nous disait : « Poutant, j'ai bien changé ma semence cette année... »

De même dans les betteraves repiquées il y aurait eu avantage à rapprocher les betteraves sur la ligne...

Au sujet des variétés, nous avons maintes fois conseillé les « demi-sucrées » comme donnant à l'hectare une quantité de matières nutritives...

Sauf dans les situations spéciales où le peu d'épaisseur de terre peut obliger à choisir des variétés fourragères...

Les betteraves, cette année, sont très belles en Anjou ; dans les régions où on les sème sur place pour les démarier ensuite...

J. VALENTIN, Ingénieur-agriculteur.



UN PROCÉDÉ SIMPLE POUR COMBATTRE LA FIEVRE APTEUSE

L'Association Générale des Producteurs de Viande entreprend une campagne contre la fièvre aphteuse.

1° Tout d'abord rejeter avec la méfiance la plus absolue, tous les remèdes soi-disant souverains...

2° Se pénétrer de la situation. a) Le vaccin définitif n'est pas encore trouvé.

b) Le sérum trouvé en France, il y a vingt-sept ans et fabriqué en Allemagne, en particulier, à très gros frais...

c) Par contre, il est maintenant possible — c'est un fait bien démontré — de supprimer chez les jeunes animaux, le danger de mortalité par fièvre aphteuse...

3° Se conformer avec la plus entière discipline aux mesures prophylactiques prescrites par les services sanitaires, c'est-à-dire : dès l'apparition de la maladie, faire la déclaration sans hésiter.

ENGRAIS

Les nouveaux prix des engrais pour la prochaine campagne viennent de paraître.

L'Abatage des Animaux et la Distribution des Viandes

D'octobre à décembre dernier, l'A.G.P.V. a fait procéder à sept expériences d'abatage d'animaux et de vente de viande...

En ce qui concerne le problème de l'abatage des animaux et de la distribution des viandes, j'analyserai quelques-unes des causes d'échec de certains abattoirs industriels...

Pour réaliser les expériences d'abatage, nous nous sommes entendus avec un des bouchers-témoins placés à Paris sous le contrôle de l'administration...

Au départ, les animaux étaient pesés et facturés au boucher le prix auquel nous les aurions vendus sur un marché local.

Nous avons suivi chaque fois l'animal du pré à l'étable, observé et noté une à une toutes les opérations et transactions effectuées : transport, abatage, vente.

EXPERIENCES EN BLES

Notre confrère Le Syndicat des Agriculteurs de Vendée publie un compte rendu des travaux d'expériences effectués sur blés en 1929.

Table with columns: Nom de la variété, Rendement en quintaux, Nombre de épis, Hauteur en m/2, paille. Rows include Hâtif inversable, Goldendrop, Moyencourt, etc.



PIGEONS VOYAGEURS

Un décret relatif au recensement des pigeons voyageurs vient d'être publié. En voici le texte :

Art. 1er. — Les réquisitions de pigeons voyageurs qui peuvent être exercées en vertu de l'article 5 de la loi du 3 juillet 1877...

Art. 2. — Le maire de chaque commune fait publier un mois avant la date annuelle fixée par le Ministre de l'Intérieur pour le recensement, un avertissement adressé à tous les éleveurs isolés ou sociétés colombophiles...

Art. 3. — Dans la quinzaine qui suit la date fixée pour le recensement, le maire fait exécuter des tournées par les gardes-champêtres et les agents de police...

Art. 4. — A l'issue de cette période, le maire dresse, en triple exécution, sur un modèle qui lui est transmis par le général commandant la région, par l'intermédiaire du préfet du département, un état contenant les renseignements qui lui ont été fournis par les propriétaires ou qu'il a pu recueillir.

Art. 5. — L'autorisation d'ouverture d'un nouveau colombier est signifiée au général commandant la région par le préfet du département.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie ! Double couture, coins renforcés, filets enroulés tous les mètres...

Pour le mètre carré confectionné : Lin : Lin et Jute vert gras... 14 55 — Pur Lin, vert enduit... 16 65 Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou... 17 25

TRAITEMENTS DE LA VIGNE en Août

Le dicton d'après lequel « on ne doit pas toucher à la vigne en août » n'est pas toujours justifié.

Dans notre région, les vignes indennes de maladie sont l'exception, cette année : le Mildiou, l'Oïdium, la Cochylys (ou l'Eudémis) ensemble ou séparément, continuent à exercer leurs ravages.

Si le Rot brun (forme du mildiou de la grappe qui fait brunir et tomber les grains) progresse ; si l'Oïdium se développe et si l'on redoute la seconde génération de la Cochylys ou de l'Eudémis, il conviendra, d'ici le 20 août environ, d'exécuter deux poudrages de grappes avec un soufre cuprique et nicotiné.

Après la véraison, l'Oïdium ne sera plus à craindre, les grains de raisin demeurés sains, ou le sucre affluera rapidement, seront désormais à peu près à l'abri du Rot brun et craindront moins les piqûres d'insectes.

Le feuillage de la vigne, dans beaucoup de clos, est actuellement couvert de taches de mildiou à différents états. La troisième invasion apparue vers le 25-26 juillet a surtout intéressé les « pointes ». Partout où il a plu depuis quelques jours, une quatrième invasion est en route.

La protection des feuilles les plus jeunes et les plus actives importera d'autant plus pour la maturation du raisin que le développement des grappes présente, à l'heure actuelle, 8 à 10 jours de retard sur la normale.

L. MOREAU et E. VINET.

NOS MERCURIALES

Nantes, le 16 août 1929.

Cours des Vins MUSCADET 1928

Table with columns: 1° choix, Ordinaire, GROS-PLANT, Supérieurs, Ordinaires, NOAH, VINS D'ANJOU.

Rouges Groslot, 600 fr. ; rouges Gamay, 700 à 800 fr. ; vins blancs ordinaires, 8 à 9, 50 fr. le degré bar.

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CÈVE

chez Emile Boullery 7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

FEUILLETON DU « SYNDICAT DES AGRICULTEURS » 14

MARTHE VERDIER

par Charles WALLUT

Pour le coup, il se passait quelque chose d'étrange, d'incompréhensible. Je me levai. Je promenai mes regards autour de moi et, en une seconde, tout me fut expliqué.

Jusqu'aux dernières limites de l'horizon, on n'apercevait qu'une immense nappe d'eau miroitant aux rayons indécis de la lune. Le Tapajoz avait tout envahi, la plaine et la forêt. Seuls quelques arbres élevés, quelques bouquets d'arbres isolés émergèrent du sein des ondes.

Quant aux hurlements qui avaient frappé mon oreille, c'étaient les cris des fauves et des animaux sauvages, jaguars, onces, tapirs, buffles, cerfs, fuyant devant l'inondation et se réfugiant pêle-mêle sur la colline qui nous servait d'île.

Cependant nous courions risquer d'être foulés aux pieds, et les deux coups de feu tirés par le comte, n'avaient peut-être préservé d'une atteinte mortelle. Un bruit énorme gisait à quelques pas de moi, se dé-

à me rassurer. Mais je comprenais trop bien que, dans les circonstances présentes, il devenait absolument impossible de continuer la poursuite commencée, et que les Piémontais nous échappaient cette fois encore.

— Oh ! oh ! fit le brigadier, à qui je venais de communiquer ma pensée, croyez-vous que le fleuve les ait éparpillés plus que nous ? Je parierais ma tête contre une pipe de tabac que les deux brigands logent à Pierre où je parle, dans l'escomade d'un canion, d'un jaguar ou d'un piracane en quête d'un déjeuner.

— S'ils sont morts, comment prouver l'innocence de Jacques Verdier ? — La barre à tribord ! cria le comte.

— Qu'y a-t-il ? — Je ne sais. On ne voit pas dans le brouillard, mais je crois que c'est un arbre tout entier qui nous ferme le passage.

En effet, une masse sombre, haute de quelques pieds, large de vingt, se dressait juste en face de nous. — La barre à tribord, cria le comte.

Nous n'étions plus qu'à trois longueurs de rame de l'obstacle. C'était bien un arbre, un cèdre de la plus haute taille, avec ses branches et ses racines. Quelle force avait-il donc fallu pour arracher du sol ce géant des forêts !

Au moment où nous passions par son travers, un hurlement rauque déchira l'air, et deux yeux flamboyants s'allumèrent dans la nuit.

— Un jaguar ! s'écria Mina. — Renversez la barre ! fit le comte d'une voix éclatante.

Il était trop tard ! L'animal, que l'inondation avait sans doute surpris sur son poste aérien, venait de prendre son élan. Il tomba à un pied de la pirogue, rebondit sur lui-même, comme si l'eau l'eût soutenu, et ses griffes s'accrochèrent au bordage. Mais le comte, son couteau à la main, s'était précipité à sa rencontre. Le jaguar poussa un cri de rage. Ses dents mordirent le bois de la pirogue. Un second coup lui fit lâcher prise, et bientôt, emporté par le courant et battant l'eau de ses pattes mutilées, il disparut dans notre sillage.

Quant le comte revint près de nous pour nous rassurer, je remarquai des taches de sang sur son bras gauche.

— Vous êtes blessé ? lui dis-je. — Le jaguar m'a enfoncé ses griffes dans le bras, répondit-il simplement, mais ce n'est rien.

J'insistai pour panser sa blessure. A la fin, il y consentit. Je déchirai une bande de toile que je trempai dans l'eau et que j'enroulai autour de son bras.

Telles étaient les pensées qui m'agitaient et au milieu desquelles je ne voyais que trouble et confusion, quand le jour parut enfin, éclairant la scène de désolation qui nous entourait.

Nous naviguions sur une immense plaine submergée. Au loin, vers le sud, s'élevait une haute chaîne de collines boisées. Partout ailleurs, à

l'est, au nord, au sud, l'eau se confondait, à l'horizon, avec le ciel bas et gris.

Depuis que nous avions quitté le lit du Tapajoz, le courant avait singulièrement perdu de sa violence. Son œuvre de destruction une fois accomplie, le fleuve se reposait. A peine un remous indiquait que la crue n'avait pas encore atteint toute sa hauteur. Nous rencontrâmes même bientôt un contre-courant qui nous porta au sud.

Nous profitâmes de cette heureuse circonstance pour mettre le cap sur les collines boisées que l'on apercevait à notre gauche, et les Indiens, courbés sur leurs avirons, nagèrent en gens qui comprennent que le salut dépend de la vigueur de leurs bras.

Nous ne rencontrâmes plus de troncs d'arbres, mais seulement quelques cadavres d'animaux que les chiens se disputaient entre eux. Les jaguars étaient-ils dans leur élément, et ils profitaient largement de la riche aubaine que le fleuve leur envoyait. Il n'était pas rare d'en voir trois ou quatre s'acharant après le cadavre d'un cerf ou d'un buffle. On entendait les os craquer sous l'étreinte de leurs formidables mâchoires, jusqu'à ce que les membres disjointes de la victime disparaissent dans le gouffre, qui se refermait alors sur les hardis pirates des eaux. Parfois aussi passait près de nous, comme une flèche, un grand serpent, le munitaco, déroulant à la surface ses longs anneaux verdâtres, et fixant sur les nôtres

son œil froid et vitreux. Le temps se maintenait couvert. Même à midi une pluie fine commença à tomber. Cependant nous nous rapprochions des collines. Vers trois heures, nous n'en étions plus qu'à un mille, quand nous reconnûmes avec regret que la base même et les premiers étages étaient occupés par une forêt épaisse absolument submergée, et qu'il nous fallait traverser cette forêt pour parvenir à la partie supérieure, que les eaux n'avaient pas atteinte. Un autre danger nous menaçait encore. Il était plus que probable que la montagne avait offert un refuge à tous les fauves des environs, et que nous allions avoir à leur en dispute la possession.

Cependant, de deux périls il fallait choisir le moindre. La pirogue, malgré l'incessante surveillance du comte, avait gravement souffert de la rencontre des troncs d'arbres ; les griffes du jaguar avait disjoint un de ses bordages, et, depuis quelques heures déjà, le brigadier était continuellement occupé à rejeter au dehors l'eau qui nous gagnait. Ajoutez que les provisions s'épuisaient et qu'il était absolument impossible de les renouveler tant que nous n'aurions pas pris terre.

Le comte se consulta avec Mina. Puis il donna l'ordre de pousser en avant. Tel ne fut pas sans doute l'avis des Indiens, car ils répondirent à cet ordre par un sourd murmure. Mais le comte n'était pas habitué à voir méconnaître son autorité. Il arma un revolver, et :

— A terre ! dit-il d'une voix qui n'admettait pas l'hésitation. Les Indiens courbèrent la tête, et, de nouveau, la pirogue s'élança vers le sud.

A cinq heures, nous atteignîmes les premiers arbres de la forêt. C'étaient des araucaria brasiliensis dont la tête a la forme d'un immense se candélabre, et des couropites, dont le fruit ressemble à une bombe, ce qui leur a valu le nom pittoresque d'arbres à boulets de canon.

La navigation ne présentait pas d'abord de grands obstacles. Les araucaria et les couropites étant presque entièrement noyés, la pirogue glissait facilement entre leurs cimes, qui dépassaient à peine le niveau de l'eau ; mais, à mesure que le terrain s'élevait, les arbres commencent à émerger et leurs branches entrelacées nous barrèrent la route. Il fallut employer la hache pour nous ouvrir un chemin. On ne pouvait plus se servir des avirons, vu le peu de largeur des passages. On se halait avec la gaffe.

Cela dura plus d'une heure. Alors cet inextricable réseau s'éclaircit. Après avoir dépassé la partie moyenne de la montagne, nous n'avions plus devant nous que les troncs mêmes des arbres. La profondeur de l'eau diminuait. En même temps, la pluie avait cessé.

— N'est-ce pas, c'est un merveilleux spectacle que l'igapo (1) ? dit le comte.

— C'est un spectacle que l'igapo (1) ? dit le comte.

(1) Igapo ou forêt inondée.

Grains et Farines

Prix à la production

Blé	140
Avoine grise	97
Avoine bigarrée	94 à 95
Seigle	104
Mais	118
Son	60 à 62
Son 8 septembre	75 à 78
Orge	110

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos

Paille de blé pressée	330 à 340
Paille de blé bottée	355 à 365
Paille d'orge pressée	300 à 315

Foin nouveau 190 à 225 les 500 kilos suivant qualité et région.

Pommes à Cidre

215 à 240 fr. les 1.000 kilos à la production suivant qualité et région.

Légumes et Primeurs

Aubergines la douzaine	12 à 18
Artichauts la douzaine	6 à 18
Bertraves	100 k. 300
Carottes	100 k. 30 à 40
Céleri rave	la botte 5 à 7
Céleri blanc	la botte 4 à 5
Choux pommés	les 16 8 à 15
Concombres	la douz. 9 à 15
Cresson	la douz. 5 à 6
Chicorées	la douz. 4 à 6
Escarottes	la douz. 4 à 6
Epinards	les 100 k. 125
Hericots verts	le k. 4
Laitues	le 100 40 à 60
Melons	la pièce 1 à 3
Navets	la botte 1.25
Oseille	le kilo 0.50
Oignons	le kilo 0.75
Pommes primes 100 k.	100 à 125
Poireaux	la botte 3 à 6
Poires	le kilo 1.50 à 2.50
Prunes	le kilo 1.50 à 3
Radis	la douz. 4 à 5
Painis	le kilo 4 à 5
Salsifis	la botte 2.25
Scorsonères	la botte 2.25
Tomates	les 100 k. 100 à 125

Cours du Bétail

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs de la Loire-Inférieure

MARCHE AUX VEAUX
Cours du 9 août 1929

Entrées : hier 144, ce jour 357.
Cours : le plus haut 7 fr., le plus bas 5 fr., moyen 6 fr.

MARCHE AUX BESTIAUX
Cours du 9 août 1929

VEAUX. — Vendus, 4; sur pied, cours le plus haut 5.25, le plus bas 5.00, moyen 4.50. — Mort, le 1/2 kilo, par quartier : devant 3 fr., derrière 6.50.

VEAUX. — Vendus 467; le kilo : 1re qualité, 7.50 à 8.50; 2e, 5.50 à 7.50.

MOUTONS.

Vendus, 275; le kilo, 8.50 à 9.50.

Miels et Cires

L'assemblée des producteurs et des négociants en miel a fixé comme suit les cours du miel surfin (Sainfoin, 1re récolte acacia).

Demi-gros 12 fr. le kilo
Détail 16 fr. le kilo

Pas de cours pour le gros.

Cire en gros : 2.200 fr. les 100 kil.

Cette réunion se tient à l'Hôtel des Sociétés Savantes, rue Serpente, Paris.

Les prix sont établis d'après les considérations des correspondants et des personnes présentes.

Dans cette réunion, il n'est question que des miels de toute première qualité, les seuls d'ailleurs qui soient récoltés ou prêts à être récoltés à cette époque de l'année. Cette année-ci, la réunion a eu lieu le dimanche 30 juin.

A titre de renseignement, voici les cours du miel et de la cire au Havre pendant le mois de juin 1929 :

Miel Haiti..... 450 à 550 fr. entropôt
Miel Mexique 450 à 460 fr.
Cire Madagascar : 19 fr. 25 le kilo acquitté.

(Communiqué par M. Clap, professeur d'apiculture, Pruniers (Loire-et-Cher)).

LA PRODUCTION MULASSIERE

Nous lisons dans « Le Fermier » :

« En Vendée, c'est à six mois et aux foires de novembre que le naisseur vend ses produits mulassiers pour les pays viticoles du midi, vers le Dauphiné et en Espagne; ceux qui n'ont pas trouvé preneur à six mois sont vendus à trois ans, ou au plus tard à quatre ans. Quelques-uns vont en Amérique.

« Les foires les plus importantes, pour les produits de l'élevage mulassier, sont celles de Luçon, Fontenay-le-Comte, Benet, Le Langon et Sainte-Hermine.

« En Vendée, l'élevage du mulet est pratiqué dans la zone comprise entre le Bocage et le Marais. Les baudets commencent la monte à l'âge de deux ans. Ils couvrent environ une cinquantaine de juments quand ils sont adultes. On leur donne du foin, de la paille et très peu d'avoine. Pendant la honte, ils reçoivent six à sept litres d'avoine dans la journée.

« Les muletons sont dressés à l'âge de 18 mois; on leur donne du foin lorsqu'ils restent à l'écurie, et de l'avoine quand ils travaillent.

« Avant la vente, ils sont nourris fortement, parfois au point d'être engraisés. »

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chène et châtaignier. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

163. — A vendre, 1/2 muids, barriques, neufs et d'occasion, chène et châtaignier. S'adresser à M. Dabin, tonnelier à Saint-Fiacre.

164. — A vendre, cuve chène, parfait état, contenance 25 hectolitres, hauteur 1 m. 60.

165. — A vendre, 200 à 250 kilos de graines de trèfle incarnat rouge, 1/2 tardif, en bourre, récolte 1929. Sacs de l'acheteur.

166. — A vendre, barriques neuves et d'occasion, chène et châtaignier, demi muids chène et châtaignier, très bon état.

167. — A vendre, environ 400 kilos de blé sélectionné « Bon Fermier », pour la semence, 195 fr. les 100 kilos sur wagon départ. Sacs de l'acheteur.

DEMANDES

62. — On demande pour Finistère, ménage jardinier expérimenté, légumes, fleurs, femme bonne basse-courrière.

63. — On demande, pour fin août, un jardinier, célibataire ou marié, l'homme seul occupé, mais le ménage logé, éclairé, légumes. S'adresser à M. Roche, Villa-Maria, Châteaubriant.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 litres sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Demi-fluide 3 30 3 50 3 90
Epaissie 3 40 3 60 4 »

Pour Cérémeuses :

Demi-blanche 4 30 4 50 4 90
Blanche pure 4 80 5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford) 4 10 4 30 4 70
Fluide, 1/2 fluide... 4 40 4 60 5 »
1/2 épaisse 4 60 4 80 5 20
Epaissie 4 90 5 10 5 50
Huile de ricin pure 8 » 8 » 8 40

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg., en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kg., 3 fr. 60 le kilo franco, fût perdu.

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogrammes.

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 177 »
Riz Saigon Importation N° 2. manque
Issues de riz 112 »
Farine de Manioc 150 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

LE TITAN 152 »

Farine alimentaire pour porcs et bovins.

Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains :
par 500 k. minimum 145 »
par 100 k. 155 »
Coprah en farine 161 »

Arachides rufisque :
en farine, ext. bl. Bordeaux 182 »
en farine, blanches 173 »
Farine de maïs 148 »
Maïs pour volailles 135 »
Orge du Maroc 119 »
Sorgho logé dép. Nantes 128 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Provençain

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sel dénaturé pour fourrages

28 fr. les 100 k. en sacs de 50 kilos, départ Batz.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p' volailles 138 »
Grandes Poudeuse 144 »

64. — On demande à acheter d'occasion rouleau pierre ou métal, pour tennis.

65. — On demande ménage, le mari contremaître culture et vignes, la femme basse-cour et différents travaux; on pourrait employer également un ou deux jeunes hommes.

66. — On demande un ménage, le mari connaissant culture et si possible vignes, la femme occupée, ainsi qu'un ou deux jeunes hommes s'il y en a.

COOPERATIVE

du Syndicat des Agriculteurs de la LOIRE-INFÉRIEURE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco; 5 k., 50 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur 405 fr.

Savon blanc, G.H.B., 72 % matières utiles 385 »

Savon blanc extra silicaté 335 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 ou 80 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes. Majoration de 5 fr. par 100 kilos, pour les morceaux de 300 à 400 grammes, et majoration de 10 fr. par 100 kilos pour les morceaux de 200 à 250 gr.

Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barres, 405 » en morceaux de 500 gram. 408 »

Les 100 k. départ Nantes.

SAYONS MOUS

Diaphane supérieur. 330 335 340
Extra pur 285 290 295

Farine de viande 191 »
Poudre d'os alimentaire 94 »
Farine d'os alimentaire 99 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

AVICULTURE DE L'OUEST

Provençale bret. p' volailles. 135 »
— nantaise p' lapins. 135 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse... 96 »
Son mélassé Say, 50 % 113 »
Paille mélassée Say, 50 % 82 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Farine de viande 191 »
Poudre d'os alimentaire 94 »
Farine d'os alimentaire 99 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

AVICULTURE DE L'OUEST

Provençale bret. p' volailles. 135 »
— nantaise p' lapins. 135 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse... 96 »
Son mélassé Say, 50 % 113 »
Paille mélassée Say, 50 % 82 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Diaphane 215 220 230

Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Pétroles et Essences Bricquettes pour Battage et Charbons

Nous consulter.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Beuf. — 1re catégorie, le demi-kilo, 4.50 à 11.50; 2e, 1.50 à 3 fr.; 3e, 1 à 2 fr.

Veau. — 1re catégorie, le demi-kilo, 5 à 8 fr.; 2e, 4 à 7.25; 3e, 2.50 à 4 fr.

Mouton. — 1re catégorie, le demi-kilo, 7.50 à 11 fr.; 2e, 6 à 10 fr.; 3e, 3.50 à 5.50.

Porc. — Le demi-kilo, 7.90 à 9 fr.

Beurre. — Le demi-kilo, 9 à 11 fr.

Œufs. — La douzaine, 7.50.

Lapins. — Le demi-kilo, 5.50 à 6.50.

Poulets. — Le demi-kilo, 9 à 11 fr.

CANÉ

Froment, 148 fr.; orge, 128 fr.; seigle, 130 fr.; avoine, 130 fr.; pommes de terre, 90 fr.; paille, les 1.000 kilos, 300 fr.; foin, 550 fr.; beurre, le demi-kilo, 8.25; œufs, la douzaine, 6.25; poulets, la paire, 28 à 30 fr.; canards, la paire, 24 à 26 fr.; lapins, la pièce, 14 à 18 fr.; pigeons, la paire, 9 à 10 fr.

Porcs gras, amenés 35, vendus 35, le kilo 9 fr.; porcs maigres, amenés 120, vendus 120, de 280 à 450 fr. la pièce; porceillons, amenés 300, vendus 290, de 130 à 220 fr. la pièce.

GOUVERON

Poulets, la couple, gros 45 fr., moyens 30 à 40 fr.; lapins, la pièce, 5 à 6 fr.; 12 fr., gros, 15 à 18 fr.; œufs, la douz., 8.50; beurre, la livre, cuisine 10.50, table 13 à 14 fr.

DONGES

Vaches grasses, amenées 121, vendues 115; 1re qualité 4.30, 2e qual. 3.90, 3e qual. 3 à 3.25. Tauxaux, un vendu, 1.200 fr. Vaches pleines ou en lait, amenées 14, vendues 14, 1re qualité 3.200 fr., 2e qual. 2.600 fr., 3e qual. 1.700 à 2.000 fr. Beufs gras, amenés 5, de 4.30 à 4 fr. le kilo.

PAIMBEUF

Beurre, 11 à 11.50 le demi-kilo; œufs, 8 fr. la douzaine; poulets, 25 à 36 fr. la couple; lapins, 10 à 20 fr. la pièce; pigeons, 9 à 10 fr. la couple; canards, 14 à 18 fr. la pièce; haricots verts, la livre, 0.25 à 0.30; cidre nouveau, la barrique, 220 à 250 fr.; veaux, 6.25 à 6.75 le kilo; porcs, 3.50 à 9 fr.

Hausse sur le beurre et les œufs, légère baisse sur les veaux.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets moyens, la couple, 45 à 50 fr.; canards, la pièce, 18 à 25 fr.; pigeons, la couple, 10 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 7.20 à 7.80; beurre, la livre, 10 à 11.50; veaux, le kilo, 6 à 8 fr.

Veaux, amenés 45, vendus 37.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Poulets, la couple, gros 40 à 50 fr., moyens 35 à 40 fr., petits 30 à 35 fr.; canards, la pièce, 18 fr.; pigeons, la couple, 7 à 8 fr.; lapins, la pièce, 19 fr.; œufs, la douzaine, 6.50; beurre, le demi-kilo, 10.50.

EXCURSION EN AUTOCAR dans BELLE-ILE

au départ du PALAIS (Belle-Ile) du 15 au 15 Septembre 1929

Tous les jours : départ à 9 h. 30, retour vers 15 h. 30.

Le Palais — Sauzon — Grotte de l'Apôthicaire — Château et Fort de Sarah Bernhardt — Pointe des Poulains — Grand Phare (déjeuner) — Les Aiguilles de Port-Colon — Port Gouphar — Le Palais.

Prix du transport par place : 20 fr.

Pour les billets, s'adresser : à M. Perrière, au Palais (Belle-Ile), ou sur le quai de la gare de Quiberon.

VOYAGES CIRCULAIRES A ITINÉRAIRES FACULTATIFS

En vue de faciliter les voyages, excursions et villégiatures sur les réseaux de Paris à Orléans, de l'Etat et du Midi, il est délivré toute l'année, sur demande préalable, au départ de toutes les gares de ces trois réseaux, des carnets de 1re, 2e et 3e classes pour voyages circulaires de 500 kilomètres de parcours minimum sur les dits réseaux.

L'itinéraire, qui doit être établi par le voyageur lui-même, doit ramener ce dernier à son point de départ initial; le voyage peut comporter des solutions de continuité dans le parcours par fer.

Validité : 30, 45 ou 60 jours, suivant la longueur du voyage, avec faculté de prolongation de moitié.

Faculté d'arrêt.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares des trois réseaux intéressés, ou à Paris : à l'Agence spéciale Orléans-Midi, 16, boulevard des Capucines, au Bureau de renseignements des gares de Paris (Quai-d'Orsay, Saint-Lazare, Montparnasse, Invalides) et 126, boulevard Raspail.

Liaison Automobile LA BAULE-DINARD

En vue de faciliter aux villégiaturants de La Baule et de Dinard l'accès rapide de l'une à l'autre station, la Compagnie d'Orléans et le réseau de l'Etat viennent de créer en commun un service automobile entre ces deux villes.

Départ de La Baule 12 h. 30, arr. à Dinard 18 h. 30; du 1er au 14 septembre, les mardis, jeudis et samedis; en août, tous les jours.

Départs de Dinard 12 h. 30, arr. à La Baule 18 h. 30; du 1er au 13 septembre, les lundis, mercredis et vendredis; en août tous les jours.

Prix par voyage simple, 140 fr.

Avis important :

OLIVER CHILLED PLOW WORKS qui fournit des Charrues dans le monde entier depuis 1/2 de siècle, vient de constituer le plus puissant Consortium des Constructeurs de Machines Agricoles existant, englobant les plus anciens Maisons des Etats-Unis :

Oliver Chilled Plow Works, South Bend, Indiana, Fabricants de charrues et tout matériel agricole ; Hart-Parr, Charles City, Iowa, Fabricants de tracteurs ; Nichols & Shepard, C. Battle Creek, Michigan, Fabricants de Battes ; American Seedling-Machine Co., Springfield, Ohio, Fabricants de Semoirs à la voile et en ligne. Etaleurs de fumier et Distributeurs d'engrais ;

Sous le nouveau nom de :

OLIVER

Farm Equipment Company au capital de 50.000.000 de Dollars

LA SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE D'EQUIPEMENTS AGRICOLES S. A. E. A. (anciennement AMERICAN EQUIPMENTS C°) vient d'obtenir la concession pour la vente en France du matériel de cette puissante Société.

A partir de ce jour, S. A. E. A. 44, Boulevard Voltaire à Asnières (Téléph. : Wagram 45-48), peut satisfaire à toutes les demandes, et toutes les commandes des Agriculteurs Français, avec les meilleurs prix et conditions de paiement.

Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

L. PIOGÉ F. CHARPENTIER.

Constructeur

1, Rue Sainte-Catherine — NANTES

farine LA REINE

Essayer c'est l'adopter. Résultats surprenants. Dépôt chez M^{me} CHATEAU à Coudray (Plessé)

PRODUIT NATUREL à base de CAROUBES

Spécial pour l'Engraissement des Porcs

AGENTS et DÉPOSITAIRES demandés

S'adresser : Société AFRIQUE et MÉTROPOLE, 24, Rue St-Lazare, PARIS

Arroseur Automatique FISCO

Breveté S.G.D.G.

A tête fixe démontable, ne s'obstruant pas

Diamètre arrosé : 11 mètres et 12 m. 50

Vendu avec support. Modèle 25 " : 80 fr. — 35 " : 125 fr.

tuyau caoutchouc sur commande.

Fournisseur de la Ville de Nantes

P. GAUVRY 4, Rue de la Convention NANTES

R. C. 15.345 — Chèques postaux 119.68

Rhumatismes

Le Docteur Simeray, spécialiste, 8^e année, consulte à Nantes, 3, rue Boileau, le samedi après-midi, et à Saint-Nazaire, Hôtel de Bretagne, mercredi. Références uniques dans la région. Renseignements. Notis gratuits. Livre 2 francs par poste (148^e mille). Ecrire D^r SIMERAY, rue Boileau, Nantes.

DORMEUIL, Elevage Brive (Corrèze)

HERNIE CHUTES DE LA MATRICE

Déplacements des organes par la méthode LEROY

M. LEROY, pendant le mois d'août, recevra, à Nantes, tous les samedis, de 9 h. à 11 h., et de 2 h. à 4 h.; dimanches matin, de 9 h. à 11 h.; lundis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h.

LEROY, Spécialiste herniaire 8, Rue J.-J.-Rousseau, Nantes

PAX-LABOR

est l'écumeuse de l'avenir. Elle est supérieure à la meilleure des marques étrangères. Elle possède des qualités merveilleuses qui la font préférer à toutes les autres marques.

Société des Écumeuses Françaises «PAX-LABOR», à Cambrai (Nord)

PRODUITS VÉTÉRINAIRES ADRIEN SASSIN ORLÉANS

SOINS IMMÉDIATS

Plus de 30 ans de succès - Nombreux diplômes d'honneur

Spécifique Métroréforme contre la météorisation, entérite, indigestions, etc.

Indications : 100 g. Solution saline guérit les boîtes récentes et anciennes, efforts de bords, veugles, cécités entériques.

Pommade Vétérinaire guérit chancres, couronnes, plaies récentes et anciennes, coupures, brûlures, etc.

Poudre Corroborante guérit choléra des poulains, toutes maladies des veaux, dindeons, lapins, etc.

Préventif Orléans guérit l'entérite, l'atrophie gastrique, facilite la digestion et l'engraissement. Le meilleur des fortifiants.

La boîte 7.50 Les 8 boîtes 58.90

Où se trouve la pharmacie de la paille, les poulains, les veaux, les porcs, les chiens, les chats, les lapins, les pigeons, les canards, les oies, les dindes, les poules, les coqs, les chapons, les faisans, les perdrix, les cailles, les pintades, les bécasses, les limons, les tourterelles, les pigeons, les canards, les oies, les dindes, les poules, les coqs, les chapons, les faisans, les perdrix, les cailles, les pintades, les bécasses, les limons, les tourterelles.

1920 1 kg 7.50 2 kg 13.00 5 kg 31.50 (impôt compris)

à 60 pages, franco sur demande.

UN BEAU BÉTAIL, DE GROS BÉNÉFICES

SON SECRET : LA FARINE ATÉ

Aliment spécial dont l'action fortifiante, astringente et digestive permet à l'animal d'assimiler et de compléter les aliments donnés. Employez la FARINE ATÉ, vous engraissez rapidement et économiquement votre bétail. Vous donnerez à vos porcs, porcelets, veaux, vaches, etc., une chair blanche, lourde et ferme et supprimerez complètement tous les risques et difficultés de l'élevage.

Vous trouverez la Farine ATÉ, dans toutes les Succursales de l'Économique, des Docks de l'Ouest de l'Union des Docks et CHEZ PLUS DE 2.000 DÉPOSITAIRES EN BRETAGNE, NORMANDIE ET VENDEE

PORCS

DORMEUIL, Elevage Brive (Corrèze)

Sulfate d'Ammoniaque

20 % d'azote ammoniacal

CYANAMIDE granulée ou en poudre huilée 15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal

NITRATE DE CHAUX

13 % d'azote nitrique ou 15,5 % d'azote : 14,75 % nitrique, 0,75 % ammoniacal

EMPLOYEZ CES EXCELLENTS ENGRAIS AZOTÉS SUR TOUTES VOS CULTURES

EN VENTE CHEZ TOUS LES NEGOCIANTS

Le Bureau de Renseignements Agricoles du COMPTOIR FRANÇAIS DE L'AZOTE 4, Quai Jean-Bart NANTES

envoi gratuitement et franco brochures et renseignements sur l'emploi des engrais chimiques. Il organise gratuitement des expériences. Consultez-le.

Quincailleterie - Tailleurie

Ancienne Maison MAREC

H. CAMPAGNE, Successeur

19, Chaussée Madeleine - NANTES - Téléphone 116.77

Outils de jardinage et agricoles garantis, Faucilles, Pierres à Tailler

DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES - INSIGNES

A. CHAPEAU

Fabricant

8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES

Rembourse de 10 % aux sociétés